

**Centre de coopération  
internationale en santé et  
développement inc. (CCISD)**

États financiers  
Au 31 mars 2023

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres du

**Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD),**

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **CENTRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE EN SANTÉ ET DÉVELOPPEMENT INC. (CCISD)** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.* <sup>1</sup>

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada  
Le 11 juillet 2023

---

<sup>1</sup> FCPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A119066

# Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

### PRODUITS

Programme international		
Affaires mondiales Canada (AMC)	15 917 707 \$	13 585 511 \$
Autres bailleurs de fonds	987 719	3 835 215
Contributions sous forme de services rendus (note 2)	1 086 959	134 646
Services professionnels	9 251	39 347
Intérêts	140 499	41 135
Variation de la juste valeur des placements	2 856	2 273
Autres	38 056	14 796
	<b>18 183 047</b>	<b>17 652 923</b>

### CHARGES

Programme international	15 503 524	15 663 581
Fonctionnement	1 412 696	1 515 447
Contributions sous forme de services rendus (note 2)	1 086 959	134 626
Honoraires liés à la prévention et à la gestion de la sécurité	7 358	-
Gain de change réalisé	(109 412)	(78 660)
Perte de change non réalisée	30 437	54 713
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	945	-
Amortissement des immobilisations corporelles	20 740	23 534
	<b>17 953 247</b>	<b>17 313 241</b>

### EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AIDE GOUVERNEMENTALE

229 800 339 682

### AIDE GOUVERNEMENTALE (note 14)

- 178 649

### EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

229 800 \$ 518 331 \$

## Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

	Grevé d'affectations internes		Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Total	Total
	Affecté au fonds de prévoyance (note 9)	Affecté à des projets spéciaux (note 9)				
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	1 000 000 \$	500 000 \$	28 857 \$	1 215 064 \$	2 743 921 \$	2 225 590 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(21 685)	251 485	229 800	518 331
Investissement en immobili- sations corporelles	-	-	12 509	(12 509)	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	1 000 000 \$	500 000 \$	19 681 \$	1 454 040 \$	2 973 721 \$	2 743 921 \$

# Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

## BILAN

Au 31 mars

2023

2022

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 263 969 \$	747 704 \$
Encaisse, 3 %	6 123 946	8 921 511
Créances (note 3)	75 260	98 216
Avances aux projets à recevoir des bailleurs de fonds	228 194	3 808 451
Frais payés d'avance	116 058	92 209
Placements échéant au cours du prochain exercice (note 4)	280 831	-
	<b>8 088 258</b>	13 668 091
PLACEMENTS (note 4)	25 355	295 283
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	19 681	28 857
	<b>8 133 294 \$</b>	13 992 231 \$

### PASSIF

#### PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 7)	1 311 969 \$	1 280 247 \$
Produits reportés (note 8)	3 847 604	9 968 063
	<b>5 159 573</b>	11 248 310

#### ACTIF NET

Grevé d'affectations internes	1 500 000	1 500 000
Investi en immobilisations corporelles	19 681	28 857
Non affecté	1 454 040	1 215 064
	<b>2 973 721</b>	2 743 921
	<b>8 133 294 \$</b>	13 992 231 \$

### ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS (notes 10 et 11)

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	229 800 \$	518 331 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	20 740	23 534
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	945	-
	<b>251 485</b>	541 865
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	<b>(2 509 373)</b>	157 672
	<b>(2 257 888)</b>	699 537

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation nette des placements	(10 903)	99 266
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 509)	(12 665)
	<b>(23 412)</b>	86 601

#### AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<b>(2 281 300)</b>	786 138
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	<b>9 669 215</b>	8 883 077
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	<b>7 387 915 \$</b>	9 669 215 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent des éléments suivants :

Encaisse	1 263 969 \$	747 704 \$
Encaisse, 3 %	6 123 946	8 921 511
	<b>7 387 915 \$</b>	9 669 215 \$

# Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif, s'occupe de promouvoir et d'appuyer les réformes du secteur de la santé dans des pays en voie de développement en facilitant un accès plus équitable aux services de base. Il assure la durabilité, l'efficacité et l'efficience des actions entreprises et vise la poursuite autonome et autosuffisante des projets mis en oeuvre. Celui-ci oeuvre sous la dénomination sociale « Santé Monde - Codéveloppement international ».

Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Opérations avec des consortiums

Au cours de l'exercice, l'Organisme détenait des participations dans des consortiums non constitués en société par actions. La participation de l'Organisme dans ces consortiums est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

En vertu de certains accords conclus avec les bailleurs de fonds, les intérêts générés par ces contributions doivent être utilisés pour les fins du projet et les intérêts qui n'auront pu être dépensés ou justifiés doivent être retournés à ces bailleurs. Ces intérêts sont comptabilisés comme produits reportés et transférés dans les revenus reportés du projet au moment où ils sont réinvestis dans un projet distinct. Tout autre revenu d'intérêts est inclus à la rubrique « Intérêts ».

# Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

---

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Conversion des devises**

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, les éléments d'actif et de passif non monétaires au taux de change historique et les postes de l'état des résultats au taux de change moyen mensuel. Tous les gains ou pertes de change sont de nature courante et sont inclus aux résultats.

### **Subventions**

Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées dans les autres produits.

### **Instruments financiers**

#### Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, composés d'actions cotées qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

#### Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

### **Avances aux projets à recevoir des bailleurs de fonds**

Les frais payés d'avance relatifs aux projets ont été versés afin de permettre la réalisation des projets dans les pays d'intervention. Les autres frais payés d'avance incluent des déboursés de nature administrative.

# Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire et les durées suivantes :

Améliorations locatives	5 ans
Équipement audiovisuel, appareil et outillage	8 ans
Équipement informatique	2 ans
Logiciels	1 an
Mobilier et agencements	5 ans

Les immobilisations corporelles achetées dans le cadre des projets internationaux sont imputées aux résultats car l'Organisme n'en conserve pas la propriété.

#### Produits reportés

Les contributions des bailleurs, dont les charges relatives aux projets correspondants ne sont pas engagées, sont comptabilisées comme produits reportés et transférées aux résultats de l'exercice au cours duquel ces charges sont engagées.

#### Contributions sous forme de services rendus

Les contributions sous forme de services rendus bénévolement représentent la valeur de la contribution fournie par des bénévoles et des stagiaires. La valeur des contributions sous forme de services rendus a été estimée d'après les taux journaliers reconnus par Affaires mondiales Canada.

#### Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur. Les coûts des services passés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la mise en place du régime a lieu ou au cours duquel une entente au sujet de la modification du régime est conclue.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

# Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

### 3. CRÉANCES

	2023	2022
Comptes clients	51 602 \$	75 108 \$
Taxes à la consommation	23 658	23 108
	<b>75 260 \$</b>	<b>98 216 \$</b>

### 4. PLACEMENTS

	2023	2022
Épargne à terme, au taux de 2,95 %, échéant en décembre 2023	280 831 \$	272 784 \$
Actions de sociétés cotées en Bourse	25 355	22 499
	<b>306 186</b>	<b>295 283</b>
Portion échéant au cours du prochain exercice	280 831	-
	<b>25 355 \$</b>	<b>295 283 \$</b>

### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
Améliorations locatives	33 564 \$	32 970 \$	594 \$
Équipement audiovisuel, appareil et outillage	42 951	35 481	7 470
Équipement informatique	104 758	94 522	10 236
Logiciels	76 704	76 704	-
Mobilier et agencements	68 553	67 172	1 381
	<b>326 530 \$</b>	<b>306 849 \$</b>	<b>19 681 \$</b>
			<b>28 857 \$</b>

### 6. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 350 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 0,5 %, garantie par l'universalité des créances ainsi que d'un dépôt à terme d'un montant de 250 000 \$, renouvelable en septembre 2023.

# Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

### 7. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Comptes fournisseurs	322 487 \$	272 518 \$
Salaires, retenues à la source et vacances	719 238	775 696
Sommes dues aux partenaires de projets	270 244	232 033
	<b>1 311 969 \$</b>	<b>1 280 247 \$</b>

### 8. PRODUITS REPORTÉS

	2023	2022
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>9 968 063 \$</b>	6 392 699 \$
Montants comptabilisés à titre de contributions de l'exercice	<b>(16 817 991)</b>	(17 328 165)
Montants reçus des bailleurs de fonds au cours de l'exercice	<b>14 136 488</b>	18 739 071
Montants à recevoir des bailleurs de fonds	-	3 774 039
Quote-part des contributions appartenant aux partenaires	<b>(3 438 956)</b>	(1 609 581)
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>3 847 604 \$</b>	9 968 063 \$

### 9. AFFECTATIONS INTERNES

Le conseil d'administration approuve par résolution des affectations internes au fonds de prévoyance ou à des projets spéciaux. L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

### 10. ÉVENTUALITÉS

Conformément aux termes de l'accord de contribution standard d'Affaires mondiales Canada pour les projets financés par ce dernier, en cas de manquement de l'Organisme aux engagements prévus dans un tel accord de contribution, Affaires mondiales Canada se réserve le droit, si le manquement n'est pas corrigé, de réduire la contribution financière accordée à l'Organisme, de résilier l'accord et d'annuler toute obligation financière ou d'exiger le remboursement des montants versés.

Également, l'Organisme a conclu des accords de contributions avec certains bailleurs de fonds en vertu desquels elle doit retourner à ces bailleurs toute somme fournie par ces derniers qui n'aura pas été dépensée ou justifiée d'après les modalités des programmes acceptés par les bailleurs. Aucune provision n'a été comptabilisée à l'égard des sommes qui pourraient être déboursées.

# Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

### 11. ENGAGEMENTS

#### Baux

L'Organisme s'est engagé par baux jusqu'en mai 2024 pour la location de locaux. Le solde des engagements suivant ces baux s'établit à 96 899 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2024 -	88 393 \$
2025 -	8 506 \$

#### Contrats

L'Organisme s'est engagé par contrats jusqu'en mars 2028 pour la location d'un photocopieur, du support technologique et de la consultation. Le solde de l'engagement suivant ce contrat s'établit à 68 860 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024 -	54 297 \$
2025 -	3 641 \$
2026 -	3 641 \$
2027 -	3 641 \$
2028 -	3 641 \$

### 12. ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉ

Santé de base pour les communautés (SBC) est une oeuvre de bienfaisance contrôlée par l'Organisme visant la création, l'implantation et l'expansion de soins de santé primaires, durables, voulus et gérés par les communautés en appuyant des centres de santé (communautaires ou publics) dans les pays en voie de développement afin que ces centres puissent offrir des soins de santé de base durables au meilleur rapport coût-qualité et répondant aux principes d'accès pour tous.

SBC et l'Organisme suivent les mêmes méthodes comptables. Les états financiers de SBC au 31 mars 2023 se résument comme suit :

	2023	2022
<b>Bilan</b>		
Actif net	2 465 \$	1 270 \$
<b>Résultat</b>		
Produits	1 230 \$	23 932 \$
Charges	35 \$	32 765 \$

# Centre de coopération internationale en santé et développement inc. (CCISD)

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2023

---

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de change

Dans le cours normal des activités, l'Organisme doit gérer plusieurs devises différentes. La variation du taux de change peut générer des gains ou des pertes de change. Les gains ou les pertes de change sont établis en comparant la valeur comptable de l'encaisse de l'Organisme dans ses comptes bancaires à l'étranger avec sa valeur selon le taux de change établi par la Banque du Canada au 31 mars 2023. Les gains et les pertes de change sont intégrés à l'état des résultats.

Au 31 mars 2023, l'actif net libellé en dollars américains, en francs CFA, en gourdes haïtiennes, en nairas nigériens et en francs congolais converti en dollars canadiens représente 476 897 \$ (2022 - 1 456 250 \$).

#### Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations. Ce risque découle principalement des créances et des avances de fonds aux projets à recevoir des bailleurs de fonds.

Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent en majorité d'organismes et de sociétés gouvernementaux.

### 14. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire majeure qui continue d'avoir des conséquences sur l'économie. Au 31 mars 2023, cette pandémie n'a pas eu de conséquences financières majeures négatives sur les activités de l'Organisme. La durée et l'impact de la pandémie ne peuvent être déterminés pour l'instant. Il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.

L'Organisme a comptabilisé un montant totalisant 605 679 \$ en 2021 et 2022 à titre de produit de subventions dans le cadre des programmes de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et de la Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL). Ces subventions se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales. Aucun montant n'a été demandé pour l'exercice terminé au 31 mars 2023.

### 15. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.